CAHIERS DE RECHERCHE Chaire ESS-UGE

Numéro 2025-04

Petite histoire subjective du mouvement des communs en France[1]

Hervé Defalvard, Chaire ESS-UGE, Erudite

[1] La rédaction de cette histoire est ma première version d'un texte qui devrait être enrichi par la suite avec la contribution prévue de Nicolas Loubet et qui sera publié sur le site de la Coop des communs.

Introduction : un point de vue situé

J'ai participé l'été 2024 pendant quatre jours à la résidence collective « Ecrire l'histoire des communs » dans le Tiers-lieu l'Hermitage dans l'Oise que je découvrais. Réunis avec une dizaine d'autres personnes également engagées à un titre ou à un autre dans l'histoire des communs, ce fut une expérience passionnante, riche des échanges auxquels ce séjour donna lieu. Pour ma part, je participais à cette résidence en tant que membre, depuis ses débuts, de l'association la Coop des communs où je prends part à quelques-uns de ses travaux depuis ma position d'enseignant-chercheur en économie à l'université Gustave Eiffel au sein de sa chaire d'économie sociale et solidaire créée en 2010 et dont le programme a pris au milieu de la décennie 2010 le tournant des communs.

Á la suite de cette résidence de quelques jours à cheval entre juillet et août 2024, le collectif qui porte le projet de publication m'a proposé d'écrire en binôme avec Nicolas Loubet une fiche sur « Communs et Recherche », ce que j'ai bien sûr accepté par fidélité à mon engagement estival. Mais aussi parce que j'avais beaucoup apprécié la manière dont Nicolas avait co-animé avec sa compagne la résidence à l'Hermitage. Toutefois, cette acceptation n'allait pas sans un certain malaise que j'éprouvais du fait du décalage entre l'exercice d'écriture demandé et mon vécu pendant la résidence, ayant du mal à faire des passerelles entre les deux.

Les semaines ont passé sans que je ne sorte ce dossier de dessous la pile qui encombre mon bureau. Le deadline du mois d'avril approchant, Vera pour la Coop des communs a pris l'initiative d'une réunion en zoom à trois qui s'est d'abord tenue en duo avec Vera (Nicolas étant souffrant) puis le lendemain sous la forme d'un trio. De ces échanges en distanciel sont ressortis trois axes pour structurer la fiche « Communs et Recherche ». Un axe autour des trois colloques de Cerisy sur les communs de 2016, 2017 et 2019 que j'avais évoqués lors de la résidence à l'Hermitage comme l'un des faits marquants pour moi de l'histoire des communs à laquelle j'avais participé. Un axe autour de ce que font les communs à la recherche avec, d'une part, la génération de « mouvances des communs » (selon l'expression utilisée par Frédéric Sultan) qui sont des espace-temps de militance réunissant autour des communs des praticiens et des chercheurs et, d'autre part, la création de nouvelles institutions de recherche créées à l'écart des institutions officielles de la recherche afin d'accorder la recherche avec les communs. Un axe autour de l'effet du prix Nobel d'économie d'Ostrom sur la recherche en France. Ce n'est, en effet, qu'après son prix Nobel (prix de la Banque de Suède de Sciences Économiques en mémoire de Nobel, plus précisément) qu'une recherche sur les communs en France s'est structurée.

Ces trois axes pour l'instant n'obéissent à aucun ordre si ce n'est celui dans lequel ils ont été énumérés dans nos échanges. Notre trio a alors convenu que je réalisais une première version squelette de la fiche « Communs et Recherche » en, pour ma part, tentant de faire des liens avec la frise témoin de nos échanges à l'Hermitage. C'est ce squelette qui compose ce cahier de la chaire ESS-UGE. Ensuite, Nicolas interviendra sur ce premier squelette avec la mission de faire des liens avec le contenu des enregistrements de nos séances de travail à l'Hermitage. Nicolas a rappelé que l'un des objectifs de la capitalisation de notre travail collectif était d'ouvrir, de permettre, de susciter des alliances.

1. Les trois colloques de Cerisy sur les communs

Pour rester dans la continuité de l'esprit de la résidence à l'Hermitage, il ne s'agit pas ici d'écrire l'histoire des liens des communs avec la recherche d'un point de vue extérieur, celui de l'historien qui regarde un passé auquel il n'a pas pris part, mais plutôt à partir de ma participation diverse et variée à cette histoire[2]. Une sorte donc d'histoire subjective du mouvement des communs en France depuis la modeste place que j'y ai prise. Aussi vais-je commencer par narrer comment s'est produite mon concours au triptyque des colloques de Cerisy sur les communs sur la base de mes souvenirs mais aussi de mes archives, notamment des échanges de mail qui ont laissé une trace. Avant d'en retracer ensuite l'importance à mes yeux de manière rétrospective.

1.1 Mes trois Cerisy I, II et III

Pour ma part, ce sont deux évènements, précédents les colloques de Cerisy I et II, qui m'ont relié à ces derniers. D'abord, les XVIe Rencontres du RIUESS du 25 au 27 mai 2016 à Montpellier organisées sur le thème : « *les communs » et l'économie sociale et solidaire*. J'ai présenté lors de ces rencontres mon premier travail consacré à la rencontre entre les communs et l'ESS que j'avais intitulé « Les communs ESS dans la transition vers la société du commun ». Les discussions que j'ai eues à l'occasion de ces Rencontres avec Pierre Sauvêtre et Christian Laval se sont ensuite poursuivies et traduites par leur invitation à participer à Cerisy II à l'organisation duquel, et à leur demande, la chaire ESS-UGE a été également associée. Ensuite, la XXXIIe Conférence annuelle de l'Institut Franco-Allemand (dfi) qui s'est tenue les 2 et 3 juin 2016 à Ludwigsburg sur le thème : *L'économie sociale et solidaire en France et en Europe. Voie prometteuse pour sortir de la crise ou « à l'Ouest, rien de nouveau » ?* Informé par Melaine Cervera de l'appel à communication pour cette conférence, j'ai fait une proposition sur « l'économie sociale et solidaire un mode de développement alternatif » qui ouvrait sur les communs ESS et la perspective de la société du commun. Après l'avoir présentée, j'ai eu des échanges avec Nicole Alix qui était présente à cette conférence. Ces échanges ont conduit quelques semaines plus tard à une invitation à présenter une communication à Cerisy I sur la base de mon texte du RIUESS. De simple participant, puisque je m'étais préalablement inscrit à Cerisy I, je changeais de statut pour devenir intervenant.

Les Rencontres du RIUESS permettent de mettre en perspective les deux premiers colloques de Cerisy sur les communs qui ont eu lieu en septembre 2016 puis en septembre 2017. D'une part, elles révèlent qu'une grande part de l'histoire des communs en France a partie liée avec l'économie sociale et solidaire (l'ESS). Ce que confirmera, quelques mois plus tard, le colloque Cerisy I puisque ses quatre organisateurs et organisatrice, Alix Nicole, Bancel Jean-Louis, Coriat Benjamin et Sultan Frédéric, à travers des trajectoires différentes, ont un pied dans l'ESS et un pied dans les communs. En tout cas, le collectif qu'ils ont initié, La Coop des communs, dont l'AG de fondation de l'association interviendra juste après Cerisy I, a pour objet de rapprocher les professionnel.les et les chercheurs/chercheuses de ces deux univers. D'autre part, les Rencontres du RIUESS révèlent la fracture entre deux approches en France des communs, l'approche dans la tradition d'Ostrom et l'approche dans une tradition plus politique dont le gros ouvrage de Dardot et Laval (2014) *Commun. Essai sur la révolution au XXIe siècle*, constitue la référence. En effet, alors que les organisateurs des Rencontres du RIUESS souhaitaient offrir l'occasion d'un débat entre Benjamin Coriat, s'inscrivant dans la première approche, et Christian Laval, auteur de la seconde approche, ce débat ne put avoir lieu faute d'accord, et Christian Laval prononça en solo la conférence de clôture des Rencontres. Les deux premiers Cerisy vont reproduire ce clivage entre des communs (ostromiens) et le commun. Dans l'introduction aux Actes de Cerisy II

[2] Aussi cette note ne prétend pas à l'exhaustivité ou à l'objectivité, elle est plus un exercice d'histoire subjective à la manière dont Annie Ernaux (2008), dans Les Années, la construit sur un plan littéraire.

publiés sous le titre *L'alternative du commun*, les trois auteurs lancent d'ailleurs une pique à l'encontre des tenants de la première tradition : « Sans doute, les travaux d'Ostrom ont-ils donné lieu à une sorte de nouvelle petite orthodoxie qui s'attache obsessionnellement à une définition canonique de ce qu'est une fois pour toute un « commun » » (p. 7). Et, effectivement, l'introduction des Actes de Cerisy I, publiés sous le titre *Vers une République des biens communs ?*, avait lancé une mise en garde à ce propos :

« Pourquoi ce succès ? Comment expliquer cette floraison ? Et, sous le nom générique de commun, désigne-t-on bien ici et là des réalités comparables ? Le caractère polysémique de la notion ne conduit-il pas à accroître la confusion, là où, justement, de la clarté est plus que jamais nécessaire.
Préciser ce qui relève du commun – et ce qui n'en relève pas -, établir des définitions et des critères de distinction, aider à mieux comprendre ce qu'est un commun, comme la ou les communautés qu'il sert et dont il se nourrit, tel est le premier des objectifs que cet ouvrage se fixe » (p. 5-6).

L'initiative d'organiser un colloque sur les communs à Cerisy est due à l'un des quatre mousquetaires de la Coop des communs. C'est, en effet, Jean-Louis Bancel, dans le cadre du Cercle des partenaires de Cerisy dont à l'époque le Crédit coopératif est membre, qui en fît la proposition. Dans ses discussions avec Edith Heurgon, qui dirige depuis 2006 le centre de Cerisy, après l'avoir codirigé avec sa sœur de 1997 à 2006, celle-ci fit part de l'ouvrage référence de Dardot et Laval s'inscrivant dans une autre approche que celle d'Ostrom et de son souhait de lui faire une place à Cerisy. C'est ainsi qu'il fut décidé d'organiser non pas un colloque à Cerisy sur les communs mais deux.

C'est à la suite de ma communication matinale au colloque Cerisy I qu'Edith Heurgon, au déjeuner qui l'a suivie, m'a proposé d'organiser une suite aux deux premiers Cerisy qui aborderait les communs sous l'angle des territoires qui, regrettait-elle, était singulièrement absente des deux premiers[3]. En effet, les territoires font partie de l'ADN des colloques de Cerisy toujours rattachés d'une manière ou d'une autre à la Normandie. Comme j'ai répondu immédiatement par la positive, un troisième colloque sera, après quelques méandres, co-organisés avec Geneviève Fontaine et Elisabetta Bucolo, à Cerisy, sur le thème des *Territoires solidaires en commun*.

1.2 Une contribution majeure et ses suites

Le colloque Cerisy I marque sans aucun doute une évolution majeure de la recherche sur les communs dans la tradition d'Ostrom. Jusqu'au milieu des années 2010, cette recherche se déploie de manière quasi exclusive dans les deux champs sectoriels ouverts par Ostrom : celui des communs de ressources naturelles (Ostrom, 1990) et celui des communs numériques ou de la connaissance (Hess et Ostrom, 2003). Au-delà de sa rencontre avec l'ESS, mais aussi grâce à elle, les communs lors de Cerisy I sont élargis à toutes les sphères de la vie économique et sociale. Á cet égard, leurs quatre co-organisateurs et co-organisatrice ont raison de parler, dans l'introduction à *Vers la République des biens communs ?*, d'un nouvel âge des communs :

« Ce nouvel âge, pour le dire d'un mot, est *celui de l'enracinement dans la société, de leur extension à des domaines sans cesse élargis de la vie sociale et de leur pérennisation dans le temps*. » (p. 7)

Dans cette extension des communs, on repère des lignes de force : celle de l'entreprise et du salariat, celle de la ville ou encore celle des rapports entre communs et action publique. Avec la première, on aborde de nouvelles formes d'emploi au-delà de la subordination avec, par exemple, les coopératives d'activité et d'emploi ; mais aussi on revisite le mouvement coopératif qui trouve avec les communs

[3] Le programme de Cerisy II était déjà connu par Edith Heurgon à ce moment dans la mesure où un colloque à Cerisy se prépare deux avant son déroulement.

de nouvelles variations avec notamment les plateformes coopératives. La deuxième trouve ses sources d'inspiration au-delà de l'hexagone, en Italie avec le nouveau principe de l'administration partagée et en Espagne avec les expériences municipalistes. La troisième ouvre sur de nouveaux questionnements qui mettent en miroir biens communs et biens publics, qui interrogent le nécessaire évolution de la loi et de l'État au contact des communs.

Même si trois intervenants ont contribué aux actes des deux premiers colloques[4], Cerisy II a développé une autre voie, largement contestataire de la première, celle du Commun au singulier et à majuscule. Dans leur introduction commune à *L'alternative du commun*, les auteurs cataloguent « la première phase des travaux d'Ostrom » comme exprimant « un moment défensif ou résistanciel. » (p. 7) Pour, ensuite, poursuivre :

« D'une conception strictement défensive on est passé progressivement à une conception plus offensive. Là est sans doute l'évènement considérable de ces dernières années. « Instituer les communs » et pas seulement « défendre les communs » (…). Ce qui se présente donc au départ comme une résistance au néolibéralisme se transforme rapidement en un mouvement proprement instituant de création de « communs », formant l'ébauche d'une ré-institution générale de l'existence collective sur la base du principe du commun. » (Laval, Sauvêtre, Teylan, 2019, p. 7).

L'enjeu de Cerisy II est alors rattaché à « une période de *problématisation stratégique du commun*, au sens où nous avons pour tâche de traiter un ensemble de questionnements, d'enjeux et de difficultés quant au rôle que le commun est appelé à jouer dans une lutte politique contre le néolibéralisme et dans l'ouverture d'une voie non capitaliste. » (Ibid. p. 10).

En se détachant des communs lorsqu'ils restent au pluriel car enfermés « obsessionnellement dans une définitions canonique », Cérisy II inscrit les communs dans une stratégie politique du commun selon une approche plus rivale que complémentaire de celle de Cerisy I.

Au contraire de cette tendance, Cerisy III s'est construit dans une volonté de rapprocher ces deux grands courants des communs à partir d'un levier qui devait permettre un tel mouvement. C'est ce qu'expriment leurs co-organisatrices et co-organisateur dans leur introduction dans « les anti-actes d'un colloque inédit » (sous-titre donné à la publication issue de Cerisy III) :

« En se basant sur les territoires solidaires en commun, il s'agissait pour nous de dépasser la querelle qui animait ces ceux premiers colloques. Ceci en situant les communs à l'horizon du translocalisme, dont nous voulions découvrir les enjeux avec l'ensemble des participant.e.s. » (Bucolo, Defalvard, Fontaine, 2020, p. 9).

D'une certaine manière, cela revenait à tenter de construire des passerelles entre les communs de Cerisy I et le commun de Cersisy II, non pas en forçant au dialogue des courants qui préfèrent se tourner le dos, mais en choisissant une autre voie que celle de la recherche académique. En donnant la parole aux acteurs et actrices des communs. Cerisy III n'a donc pas réuni comme le plus souvent des personnes du monde de la recherche où chacun.e arrive à Cerisy avec le texte de sa communication, mais des personnes qui pouvaient nous parler de leurs expériences locales en jouant le jeu de les orienter vers l'horizon du translocalisme afin de leur insuffler le sens du commun. Car, le translocalisme est une manière de relier les solidarités locales des communs à des solidarités qui les transcendent en

[4] Il s'agit de Morel Lionel, Sauvêtre Pierre et Sultan Frédéric. Pour notre part, alors qu'invité au départ à faire une communication à Cerisy II, nous avons choisi avec Geneviève Fontaine d'animer un atelier avec pour objet de jeter des liens vers Cerisy III. C'est d'ailleurs de cet atelier que l'idée du translocalisme à propos des communs a émergé.

les rattachant à des échelles extra-locales afin d'instituer le principe politique du commun. Ce faisant, la publication qui s'en suivie fut des anti-actes. L'on n'y trouve pas les textes revus et corrigés des intervenant.es mais la traduction par les trois co-organisatrices et co-organisateur de ce qui a émergé de cette expérience collective à l'horizon du translocalisme des communs.

Comme symbole de cette émergence, je retiendrais l'une des créations de Cerisy III. Sans doute inspiré par le compagnonnage de Jacques Jouet qui a scandé de ses poèmes oulipiens les sept jours du colloque en juillet 2019, un collectif invisible a créé le chant *La translocale* dont je partage ici le refrain et son dernier couplet que Jacques Jouet lui a ajouté :

C'est l'écoystème local,
Groupons-nous, et demain,
La Translocale,
Sera le genre commun.
…….
C'est la pensée commune
Commune et translocale
Adieu sans rancune
Au pauvre capital

C'est l'écoystème local,
Groupons-nous, et demain,
La Translocale,
Sera le genre commun.

Pris ensemble, les colloques Cerisy I, II et III apportent, pour toutes les raisons évoquées ci-dessus, une contribution majeure à la recherche sur les communs. Mais leur contribution est aussi à juger par les suites qu'ils ont permises.

Créée sous la forme d'une association à la suite de Cerisy I, la Coop des communs a depuis dix ans initié en son sein de nombreux groupes de travail faisant le lien entre les communs et la protection sociale, la comptabilité, l'alimentation, les pouvoirs publics… etc. Au fil de ses travaux, une sorte de méthode s'est construite, l'approche par les communs, qu'elle partage aujourd'hui avec d'autres lieux de la recherche sur les communs du côté de l'Afd, du Cirad ou du Gret.

Dans une sorte d'épilogue aux *Territoires solidaires en commun*, Delphine Boudet et Rémy Seillier s'interrogent : « La vie de château, c'est bien ! Mais après ? ». Parmi leur après Cerisy III, il y a l'idée de mettre en place « des universités populaires sur les communs », dénomination qui leur a été soufflée par Edith Heurgon (n. 3, p. 175). Après quelques années et quelques rebonds aussi, cette idée est aujourd'hui portée par un collectif dénommé « Pour une Société des communs » d'une centaine d'élus, de chercheurs, militants associatifs, d'entrepreneurs de l'ESS et de décideurs publics.

Enfin, si l'horizon du translocalisme a joué son rôle pour tenter de relier les communs au pluriel d'ici et maintenant à l'horizon du commun en tant que principe politique, une suite lui a été donnée en associant à la dimension translocale des commun une dimension intégrale qui recouvre l'ensemble des rapports éco-sociaux. Ce fut l'enjeu de *La société du commun* (Defalvard, 2023).

2. Ce que les communs font à la recherche

L'idée ici est que les communs entretiennent un rapport particulier à la recherche. Certes, il y a des recherches sur les communs comme il y a des recherches sur d'autres objets des sciences sociales selon le rapport classique sujet/objet dans lequel la recherche aux mains de chercheur(s) et/ou chercheuses, construit les communs comme un objet de recherche selon des protocoles scientifiques variés en fonction des disciplines des sciences humaines et sociales.

Mais disons-le clairement : les commoneurs n'aiment pas trop être observés depuis l'extérieur et ne donnent pas facilement les clés d'accès à leur terrain car, avec les communs, soit tu contribues au commun soit tu passes ta route. De par leur nature particulière, les communs exercent deux effets sur la recherche. Le premier est de générer des institutions (des collectifs avec leurs modalités d'existence) qui associent des acteurs et actrices des communs avec des chercheurs et chercheuses en lien avec les communs. Le second est d'opérer une transformation des institutions (le plus souvent publiques) de la recherche afin de les adapter aux communs.

2.1 La recherche dans les mouvances des communs

Afin de désigner ces institutions qui associent autour d'une militance commune, des professionnel.les des communs et des chercheurs et chercheuses professionnel.les[5], j'emprunterais à Frédéric Sultan le terme de « mouvance des communs ». Et pour rester dans l'esprit de la résidence de l'Hermitage, je ne parlerais ici que des deux mouvances dont j'ai croisé la route.

Avec la première, Remix the Commons, ces croisements n'eurent lieu que très rarement et quasi exclusivement à travers des échanges avec Frédéric Sultan. Ma première rencontre avec Remix the Commons s'est déroulée en 2015 lors du festival « Le temps des communs » dont Remix a été l'un des organisateurs. Á l'université de Marne-la-Vallée, nous avions organisé un évènement de ce festival francophone et décentralisé que nous avions appelé « Nos papiers en commun ». Il s'agissait d'un projet de commun expérimental consistant au sein de l'université à faire du papier au travers de son réemploi une ressource commune permettant d'avoir un impact écologique et aussi social avec la création d'emplois étudiants. Si ce projet n'a pas dépassé sa phase d'expérimentation de deux années, soutenue par la Caisse des Dépôts, il m'a permis de rencontrer durant tout un weekend à Paris des membres de Remix the Commons et aussi toute une communauté plus large de commoneurs dont je découvrais la richesse et la diversité.

Comme l'indique sa présentation sur son site Remix the Commons est :

« **Un collectif de production au service du mouvement des communs**. (…) **Remix mobilise les militants et les chercheurs autour de projets opérationnels qui font vivre l'expérience du commoning** en même temps qu'ils dotent le mouvement des communs de nouveaux outils méthodologiques et techniques »

Sur leur site, vous pourrez également découvrir les 44 projets terminés auxquels Remix the Commons a contribué d'une manière ou d'une autre et ses 17 projets en cours. Vous découvrirez aussi que son histoire commence en 2009 avec « une idée conçue par Alain Ambrosi, membre de Vecam (France) et de Communautique (Québec), à la suite du Forum Social Mondial de 2009 (organisé à Belem au Brésil),

[5] Si la production de recherche n'est pas limitée aux seul.es professionnel.les de la recherche, puisque d'autres personnes en dehors de ce sérail peuvent produire de la recherche, il convient de les différencier car disait Gamsci faire une omelette dans sa cuisine ne fait pas de vous un cuisinier dont la fonction sociale est de faire la cuisine dans des lieux institués pour cela.

pour mettre en lumière l'importance des communs dans le projet altermondialiste. » Enfin, le site affirme que :

« **Remix est un commun**. Sa gouvernance est collective et collaborative. Par gouvernance, on entend une démarche de réflexion, de prise de décision et d'évaluation fondée sur un partenariat ouvert et éclairé entre les différents acteurs et parties prenantes du projet, tant à l'échelle locale que globale et dans une dynamique interculturelle. »

La seconde mouvance des communs dont je peux parler pour avoir croisé sa route, c'est la Coop des communs. Membre de l'association depuis sa création en 2016 juste après Cerisy I même si, comme toujours, l'instituant a précédé l'institué. Ainsi le collectif de la Coop des communs est né un peu avant, autour de la bande des quatre qui allaient co-organiser Cerisy I et dont l'émergence doit beaucoup au rôle de cheffe d'orchestre de Nicole Alix.

Sur son site, la Coop des communs précise :

« Notre intuition de départ a été de confronter des personnes actrices et chercheuses des communs, d'un côté, de l'économie sociale et solidaire, de l'autre ; nous visions aussi des personnes des collectivités locales. L'ambition était de favoriser une revitalisation de l'ESS à partir de la philosophie qui anime les communs et leurs pratiques, tout en permettant aux communs de tirer parti de l'expérience organisationnelle et institutionnelle acquise de l'ESS »

La coop des communs est donc un lieu de double mélange : ESS et communs, d'une part, et acteurs ou actrices et chercheurs ou chercheuses, d'autre part. Comme j'ai pu le dire lors de réunions internes à la Coop des communs, cela donne lieu entre nous à de nombreuses « incompréhensions spontanées ». Mais cela n'empêche en rien d'avancer ensemble sur la base de groupes de travail qui évoluent avec le temps et dont l'objectif est ainsi résumé sur le site :

« Nos travaux s'appuyant sur des recherches rigoureuses dans la lignée d'Elinor Ostrom, et aussi des chercheurs de l'ESS, s'orientent vers une définition à géométrie variable au service de l'action collective, par une « approche par les communs », bénéficiant d'apports éclairants. »

Sur la même page du site, on peut noter une certaine déception par rapport à la mobilisation de l'ESS, qui provoque un léger changement de cap : « Selon la Coop des Communs, les communs peuvent et doivent tirer parti de l'expérience organisationnelle et institutionnelle de l'économie sociale et solidaire. Ils la dépassent et en revitalisent la philosophie… »

Arrêtons-nous un instant sur cette ESS qui serait peu au rendez-vous des communs :

« Après 7 ans de travaux, force est de constater que l'ESS en tant qu'institution consacrée par la loi de 2014 ne s'intéresse aux communs que comme un éventuel nouveau « secteur » d'activité pour renforcer ses bataillons, pas comme une théorie à mobiliser pour expliquer et renforcer ses pratiques ni comme une force instituante régénératrice. »

Nous souhaiterions d'abord nuancer cet état des lieux en disant que, du côté de la recherche, il y a une prise de conscience des enjeux pour l'ESS de mobiliser la théorie des communs. Ainsi, la récente publication à l'initiative du Labo de l'ESS, en parlant de « détour obligé », révèle la prégnance des références aux communs dans les recherches relatives à l'ESS[6]. Mais il convient aussi de renforcer ce constat d'un rendez-vous manqué de l'ESS avec les communs au niveau de ses institutions. En effet,

[6] Voir Dorival C., Duverger T., Sibille H., 2023, Regards d'économistes sur l'économie sociale et solidaire, Le Bord de l'eau, p. 42-43.

alors que Jérôme Saddier, alors président d'ESS France, avait, dans son appel aux acteurs de l'ESS pour de nouveaux jours heureux, lancé lors du premier confinement au printemps 2020, fait de « la reconstitution des communs, l'enjeu des prochaines décennies », le manifeste 2024 d'ESS France ne mentionne plus les communs dans sa feuille de route.

2.2 De nouvelles institutions pour la recherche avec les communs

Même si leur statut laisse une certaine liberté aux chercheurs et chercheuses professionnel.les, car c'est l'une des conditions de leur production qui en est attendue, leur mode de production s'opère dans des institutions publiques qui, particulièrement en France, sont orthogonales aux communs.

Aussi pour celles et ceux qui ne souhaitent pas faire de la recherche sur les communs mais plutôt avec les communs, pour lesquel.les il s'agit, comme l'a écrit Morizot, moins d'avoir un terrain que d'être avec un terrain, l'institution publique dans laquelle ils font leur recherche se révèle inadaptée.

Pour ma part, je ferais état du groupe informel de recherche que nous avons créé en 2018 sous le nom de groupe de recherche TARNAC correspondant à l'acronyme : Territoires Autogérés de Ressources Naturelles et Autres en Commun. Ce groupe, réunissant des chercheurs et chercheuses autour de la chaire ESS-UGE, revendique une position dont la première finalité n'est pas d'élaborer des produits de la recherche (rapports, articles, livres) mais de participer aux activités d'un commun de territoire dont la recherche est ainsi partie-prenante. Le ou la chercheuse s'intègre au commoning qui définit, par ses interdépendances entre humains et avec des autres qu'humains, son propre territoire. Plutôt que d'en faire une dimension masquée, la recherche ici assume sa part politique en partageant les finalités d'un collectif en prenant part à ses activités. Le groupe informel TARNAC réunit ainsi des chercheurs et des chercheuses « embarqué.es » dans des communs de territoire. Ce faisant, il participe du retournement à l'envers de l'université dont parle Latour (2019) quand il invite « à mettre la recherche fondamentale non pas au début mais à l'arrière, en soutien de ceux qui agissent et militent sur le terrain, et en soutien d'une redéfinition collective de ce que veut dire habiter. Sans cela, l'université ne semble plus servir à grand-chose. »[7]

On pourrait expliciter cette position avec Gramsci et sa figure de l'intellectuel organique qui partage des relations d'amitiés, de passions avec les acteurs/actrices des forces sociales (à son époque, très largement les syndicats) auxquelles il s'attache et dont la fonction est de leur apporter une conception globale et cohérente de l'alternative. L'acronyme de notre groupe fait écho à ce village de la Creuse, Tarnac, où un groupe révolutionnaire s'est établi pour construire avec ses habitants un territoire en commun tout en contribuant à une vision politique de la rupture avec le capitalisme.

Au sein du groupe informel TARNAC, on peut considérer deux exemples de cette position de recherche avec les communs, celui de Geneviève Fontaine avec TETRIS à Grasse puis Gréolières et le mien avec le Pôle territorial de coopération économique de Paris Vallée de la Marne (PTCE-PVM).

Comme l'a titré sur son blog Michel Abhervé[8], les communs sont le fil conducteur de l'histoire du PTCE-PVM qui lui a été donné par la chaire ESS-UGE. Car, sur ce territoire de l'est francilien, le commoning commence à travers un dispositif de R&D territoriale développant des expérimentations de communs afin de réorienter son développement. Ce processus d'un faire commun au cœur duquel on retrouve les étudiants sur le terrain, a connu bien des méandres dont un cahier de la chaire ESS-UGE a rendu

[7] Dans Schaffner, 2019, *Un sol commun*, éditions wildproject, p. 93.
[8] https://blogs.alternatives-economiques.fr/abherve/2024/05/02/l-histoire-d-un-ptce-fonde-sur-les-communs

compte[9]. Aujourd'hui, outre la bière étudiante et locale *La Fac-bulleuse*, produite et commercialisée par l'association Coop'à-prendre à travers de nombreux partenariats, dont j'avais apporté quelques échantillons de dégustation au Tiers-lieu de l'Hermitage, ces communs expérimentaux se traduisent par l'écolieu Braque autour de son magasin gratuit, par une malterie en commun à l'état de prototype et un jardin partagé sur le campus auquel le Crous apporte ses biodéchets et dont les légumes sont à destination des étudiants de l'épicerie solidaire. Ici la recherche-formation de l'université positionne chercheurs/chercheuses et étudiants/étudiantes à l'arrière, en initiant dans la longue durée des collectifs qui agissent et militent sur le terrain pour réaliser un autre mode de développement, local et translocal, en associant humains et autres qu'humains.

3. L'effet « prix Nobel d'économie » d'Ostrom sur la recherche en France

En 2009, la politologue et économiste Elinor Ostrom reçoit le prix dit « Nobel d'économie » pour ses travaux sur les communs[10]. Que ses travaux soient honorés cette année-là, en pleine déflagration de la crise des subprime, de doit donc rien au hasard puisqu'il y avait alors quelques raisons de mettre en avant un autre modèle que celui du marché de concurrence pure et parfaite pour organiser l'économie.

3.1 *Governing the Commons* (Ostrom, 1990)

Quand elle est la première femme à recevoir le « prix Nobel d'économie », pourtant décerné chaque année depuis 1969 à un ou plusieurs économistes, il y a déjà vingt ans qu'Elinor Ostrom a publié son œuvre majeure : *Governing the Commons. The Evolution of Institutions for Collective Action*, publiée en 1990 à Cambridge University Press.

Cet ouvrage est d'une part le résultat d'un immense travail collectif porté par l'école de Bloomington autour de la figure centrale d'Elinor Ostrom au sein de l'université éponyme, et d'autre part d'une longue tradition de recherche chez Ostrom commencée dans les années 1960 dans le cadre de sa thèse soutenue en 1965 en lien avec la gestion de nappes aquifères en Californie. On retrouve dans le chapitre 4 de son ouvrage de 1990 une reprise de ses premiers travaux qui ont été après poursuivis et enrichis par l'un de ses étudiants dans le cadre de son doctorat (Blomquist, 1987).

Dans cet ouvrage, Ostrom positionne ses travaux sur les communs par rapport à la science économique et, plus précisément, contre elle. Rappelons ici qu'à la fin des années 1950, l'université de Californie à Los Angeles lui refusa sa demande d'admission en doctorat en économie (pour une faiblesse en trigonométrie) mais l'accepta dans la section de science politique où elle obtint un MA (Master for Arts) en 1962. La science économique est à sa base une théorie du marché sous l'hypothèse de la concurrence parfaite dont le théorème d'Arrow Debreu montre que l'équilibre général concurrentiel est aussi un optimum social dit de Pareto. Les économistes précisent que, dans certains cas, comme celui des biens publics ou celui des externalités, le marché n'atteint plus l'optimum de Pareto et que, dans ces conditions, seule l'intervention de l'État, par des taxes, permet de rétablir l'optimum social. Dans son ouvrage, Ostrom positionne les communs comme un autre mode optimal d'allocation des ressources que ceux du marché ou de l'État. Á l'encontre notamment de la thèse de Hardin sur la tragédie des communs, développée en 1968 dans un article publié dans *Science* et devenu célèbre et

[9]https://chaire-ess.univ-gustave-eiffel.fr/fileadmin/contributeurs/Chaire_ESS/Cahier_de_la_chaire/CahierdelaChaireESS-UGE1-2024-Final.pdf

[10] Cette même année 2009, ce prix qui est celui « de la Banque de Suède en Sciences Économiques en mémoire d'Alfred Nobel » a également été décerné à Oliver Williamson pour ses travaux sur l'économe des coûts de transaction.

très en vogue chez les économistes puisqu'il défend, que pour gérer de manière optimale les biens communs, il faut avoir recours soit au marché soit à l'État mais jamais aux communs qui débouchent sur la tragédie de la disparition des ressources par leur surexploitation.

Governing the Commons, sur la base de l'impressionnante base empirique de l'école de Bloomington, s'attache, d'une part, à définir ce mode d'allocation de ressources que sont les communs et, d'autre part, les conditions de leur succès.

3.2 L'effet Ostrom pour la recherche française sur les communs

Pour commencer, apportons deux précisions sur notre idée que se produisit en France un effet « prix Nobel d'économie » d'Ostrom, structurant à sa suite un mouvement de recherche qui depuis n'a cessé de s'amplifier. D'une part, des travaux de recherche faisant référence à Ostrom se sont en France réalisés avant la notoriété qu'apporta à ses travaux son « prix Nobel d'économie ». Mais ils étaient alors épars et non structurés dans un paradigme au sens, par exemple, de Kuhn (1962). D'autre part, la recherche qui s'est développée en France sur les communs à partir des années 2010 ne s'appuie pas exclusivement sur les travaux d'Ostrom. Une autre branche est davantage reliée aux mouvements sociaux comme on l'a vu avec Remix the commons qui nait à la suite du Forum social mondial de Belém en 2009.

Un premier indice de l'effet « prix Nobel d'Ostrom » sur la recherche en France est qu'il a fallu attendre ce dernier pour qu'une traduction en français de son œuvre majeure soit disponible. Celle-ci arriva dès 2010 avec sa publication aux éditions (belges) de boeck sous le titre : « Gouvernance des biens communs. Pour une nouvelle approche des ressources naturelles », dont la page de couverture affiche le logo « Prix Nobel d'économie 2009 ». Alors que cet ouvrage fut traduit en roumain en 2007 sous la double impulsion de Dragos Paul Agilica, ancien doctorant d'Elinor Ostrom à Bloomington et devenu professeur à l'université de Bucarest et directeur du Centre d'Analyse et de Développement Institutionnel de Bucarest dont Ostrom a été membre du conseil consultatif.

L'année d'après sa traduction en français, une visite d'Ostrom en France fut organisée, en particulier par le Cirad de Montpellier avec une série de conférences et de débats dans cette ville puis à Paris. Dans un mail reçu de Roland Perez, le 1er avril 2011, ce dernier qualifie cette visite à l'organisation de laquelle il participe « d'amitié et de travail ». Il me joint alors en pièce jointe un draft co-écrit avec François Silva qu'il présentera à la conférence internationale du Ciriec quelques jours plus tard et qui, surtout, prépare l'étape parisienne de la visite d'Ostrom centrée sur les liens entre les communs et l'ESS. Ce draft s'intitule : « Elinor Ostrom et l'économie sociale et solidaire »[11]. Ce dernier révèle que la réception des travaux d'Ostrom en France après son prix Nobel se fit très largement à travers ses liens à l'ESS.

Nous pouvons citer deux publications collectives qui traduisent l'effet structurant qu'exerça très vite la réception des travaux d'Ostrom en France : le numéro spécial de la Revue de la régulation de l'automne 2013 intitulé : *Autour d'Ostrom : communs, droits de propriété et institutionnalisme méthodologique* avec une introduction de Chanteau, Coriat, Labrousse et Orsi. Puis, en 2015, la publication d'un programme de travail sous le titre *Le retour des communs. La crise de l'idéologie propriétaire*, sous la direction de B. Coriat. C'est au milieu de cette décennie 2010 que la chaire ESS-UGE prendra son tournant des communs avec une première thèse en cotutelle qui sera soutenue par

[11] Malgré son invitation à cette rencontre qui eut lieu le 23 juin à Paris, un engagement dans un autre colloque me fit manquer cet évènement. Ce ne fut que quelques années après que j'ai accroché les wagons de la chaire ESS-UGE à la locomotive Ostrom.

Benedetta Celati à l'université de Pise en octobre 2017. Lors de cette soutenance, Coriat, en tant que membre du jury, soulignera que c'est la première thèse (en français) sur les communs.

Depuis, nous l'avons vu, le mouvement n'a cessé de s'amplifier et de se diversifier, ce dont témoignent les éditions successives du volumineux *Dictionnaire des biens communs* qui, après ses éditions de 2017 et 2021, verra en 2026 sa troisième édition toujours augmentée notamment d'une nouvelle notice sur les communs sociaux, réalisée par l'auteur de ce numéro des cahiers de la chaire ESS-UGE.

Bibliographie

Alix N. et alii (2018), *Vers une République des biens communs ?* Paris, Les Liens qui Libèrent.
Blomquist W. (1987), Getting Out of the Trap: Changing an Endangered Commons to a Managed Commons. Ph.D. dissertation, Indiana University.
Bucolo, Defalvard, Fontaine, 2020, *Territoires solidaires en commun*, éditions de l'Atelier.
Coriat B. ss. la dir.(2015), Le retour des communs. La Crise de l'idéologie propriétaire, Paris, Les Liens qui Libèrent.
Dardot P., Laval C. (2014), *Commun, Essai sur la révolution au XXIe siècle*, La Découverte.
Defalvard H. (2023), *La société du commun. Pour une écologique politique et culturelle des territoires*, éditions de l'Atelier.
Defalvard H. (2024), *L'histoire du PTCE-PVM avec celles et ceux qui l'ont faite*, Cahier de la Chaire ESS-UGE, n°2024-1.
Dorival C., Duverger T., Sibille H., 2023, *Regards d'économistes sur l'économie sociale et solidaire*, Le Bord de l'eau
Ernaux A. (2008), *Les années*,
Hess Ch., Ostrom E. (2023) « Ideas, Artifacts, and Facilities: Information as a Common-Pool Resource », 66 *Law and Contemporary Problems,* p. 111-146.
Kuhn T. (1962), *La structure des révolutions scientifiques*, Flammarion.
Laval Ch., Sauvêtre P., Teylan (2019), *L'alternative du commun*, éditions Hermann.
Saddier J. (2020), *Appel aux acteurs qui font l'ESS pour de nouveaux jours heureux*.
Schaffner M., 2019, *Un sol commun*, éditions wildproject